

Numéro	CA/2022-04-07/05
Date d'affichage	22/04/2022
Date de mise en ligne	22/04/2022
Date de transmission au Recteur	22/04/2022

Conseil d'administration de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Projet de délibération du conseil d'administration du 7 avril 2022 portant approbation des propositions de la commission Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes – Financement de projets étudiants

Le CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-2, L.712-3, L.841-5 et D.841-9 ;
 Vu les statuts de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;
 Vu le règlement intérieur de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, et notamment son article 96 ;
 Vu l'arrêté n° 2021-40 du 14 janvier 2021 portant proclamation de l'élection de Madame Christine NEAU-LEDUC à la fonction de Présidente de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;
 Vu les propositions de la commission Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes – Financement de projets étudiants en date du 25 mars 2022 ;

Après en avoir délibéré,

APPROUVE les propositions de la commission Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes - Financement de projets étudiants susvisées pour un montant de 28 175 euros selon la répartition suivante :

ASSOCIATION	PROJET	MONTANT ACCORDÉ
Mymaraude	Distribution de box (colis alimentaires)	1 047,00 €
Elles brûlent	Court-métrage "Nous étions deux"	1 500,00 €
Kino reason	Court-métrage "F00t"	2 500,00 €
Les films du sursaut	Court-métrage "A l'abri"	2 500,00 €
You are	Projection des films "Exodos"et "Petits princes"	600,00 €
TéléSORBONNE	Festival National du Court Métrage Etudiant	4 825,00 €
Collectif la Toundra	Festival "Toundraland"	3 500,00 €
AED	Festival les Tropikantes 2022	6 000,00 €
AED	Projet Liban	1 862,00 €
AED	Fedde Bantaare	700,00 €

Délibération CA-2022-03-07/05

ASSOCIATION	PROJET	MONTANT ACCORDÉ
AED	Au cœur des forêts	900,00 €
Noise Sorbonne	Podcast "le planisphère"	741,00 €
Thémis Sorbonne	Podcast Thémis Sorbonne	700,00 €
AS Paris 1	Tournoi de football féminin à Toulouse	800,00

Le relevé de propositions de la commission Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes - Financement de projets étudiants en date du 25 mars 2022 est annexé à la présente délibération.

Délibération CA-2022-04-07/05	
Nombre de membres en exercice (pour rappel)	36
Nombre de membres présents ou représentés	32
Nombre de refus de prendre part au vote	0
Nombre de pour	32
Nombre de contre	0
Nombre d'abstentions	0

Paris, le 12 avril 2022

La Présidente de l'Université
Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Christine NEAU-LEDUC

L'original de cette délibération est disponible dans les locaux de la Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles au Centre Panthéon situé 12 place du Panthéon, 75231 Paris

Modalités de recours : Conformément à l'article R. 421-1 du Code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou, lorsqu'elle y donne lieu, de sa transmission au Recteur d'académie.